

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE
CONDITION FÉMININE
DANS LA RÉGION DE
LA CAPITALE-NATIONALE

BILAN

2006 – 2009

Table des matières

1. Historique de l'entente.....	1
2. Les partenaires signataires de l'entente.....	2
3. Rappel des objectifs de l'entente.....	3
4. Les comités.....	4
5. La gestion de la CRÉ de la Capitale-Nationale.....	6
6. Sommaire des projets de l'entente spécifique.....	6
7. Plan de financement.....	15
8. Affectation des sommes de l'entente par bailleur de fonds.....	16
9. Retombées générales de l'entente.....	18
Annexe 1 – Composition des comités.....	19
Annexe 2 – Grille d'évaluation des projets.....	21

1. Historique de l'entente¹

À l'automne 1999, un comité de travail « femmes » du Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDQ) réalise un plan d'action. Ce comité rassemble Monique Lapointe, responsable du dossier femmes au CRCDQ, Hélène Lee-Gosselin, titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, Ginette Bergevin, Marie-Rose Nyandwi et Monique Guimont du RGF-03. Ce plan d'action a été soumis aux membres du CRCDQ, à l'assemblée régionale de concertation de novembre 1999 et à des groupes de femmes à l'hiver 2000.

Le comité de travail « femmes » débute les travaux pour la mise en œuvre du plan d'action et privilégie la signature d'une entente spécifique avec le gouvernement du Québec. Cette entente permettra la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la situation des femmes de notre région.

En juin 2000, une restructuration du CRCDQ fait perdre le support d'une agente de développement. Les travaux s'exécutent alors sous la responsabilité du RGF-03, qui monte un projet dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) dans le but d'obtenir les moyens financiers nécessaires aux travaux préparatoires à la négociation de l'entente. C'est au printemps 2001 que le financement est confirmé. Les actions identifiées après recherche et consultation sont : la création d'un observatoire de la condition des femmes; l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans deux centres locaux de développement; le développement d'une démarche de soutien en entrepreneuriat pour les femmes; la création d'un comité « femmes et développement » reconnu par le CRCDQ et l'adoption, par le CRCDQ, d'une politique d'équité sur la place des femmes dans les instances. À cette époque, l'espoir est grand de voir les travaux se compléter rapidement avant la fin de 2001.

Au cours de l'année 2001-2002, le Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec entreprend les démarches de négociation par une rencontre des directions régionales des ministères concernés par l'entente, plusieurs rencontres suivront.

En 2002-2003, les négociations de l'entente spécifique en condition féminine sont complétées après neuf (9) rencontres avec les différents partenaires. L'entente est prête à être signée lorsque les élections provinciales sont déclenchées. L'entente doit être acheminée aux nouveaux ministres signataires de l'entente à l'automne 2003.

En 2003-2004 des démarches sont entreprises pour la signature de l'entente qui a été négociée l'année précédente. Le nouveau ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad préfère toutefois attendre la mise sur pied de la CRÉ avant de poursuivre les travaux.

L'année 2004 est consacrée à la structuration de la nouvelle organisation qu'est la Conférence régionale des élus. Le Regroupement travaille pour sauvegarder le poste « milieu des femmes » au conseil d'administration de la CRÉ. Ce poste est obtenu et, à l'automne 2004, c'est Mme Élane Hémond qui est nommée administratrice à la CRÉ.

¹ Texte préparé par madame Ginette Bergevin

Le 28 octobre 2004, dans le cadre de la consultation sur la recherche *Les femmes de Charlevoix-Conditions de vie et développement local*, le Centre-femmes Aux plurielles interpelle le président de la CRÉ, M. Jean Fortin, maire de Baie-St-Paul, concernant l'entente spécifique en condition féminine. Celui-ci s'engage à relancer ce dossier. En novembre 2004, une rencontre a lieu entre le RGF-03, représenté par Elaine Hémond et Ginette Bergevin, et M. Fortin.

Une première rencontre de travail et de relance des acteurs concernés a lieu le 25 janvier 2005. Ceux-ci souhaitent rediscuter le contenu de l'entente pour tenir compte du nouveau contexte politique. Sept (7) rencontres suivront, permettant d'espérer une conclusion du dossier à l'automne 2005. Les travaux portent sur l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre féminine; le développement de l'entrepreneuriat féminin ainsi que la nécessité d'accroître et de consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales.

Les travaux se terminent, tel que prévu, en septembre 2005 par l'adoption de l'entente par la CRÉ. Suite à son adoption, celle-ci est acheminée aux ministres concernés pour signature. Il faudra attendre le 24 février 2006 pour que l'entente soit enfin signée par tous les partenaires qui s'entendent pour collaborer à une démarche qui vise l'intégration pleine et entière des femmes dans les différentes sphères d'activité en vue d'améliorer leurs conditions de vie et ainsi atteindre l'égalité entre les sexes.

2. Les partenaires signataires de l'entente

À la signature de l'entente, les partenaires sont : la CRÉ de la Capitale-Nationale, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Regroupement des groupes de femmes de la région 03, le Bureau de la Capitale-Nationale, les CLD de la région de la Capitale-Nationale et le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale.

Au cours de la première année, se sont ajoutés : le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (pour remplacer le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine).

D'abord, l'enveloppe est de : 620 000 \$ sur trois ans. Des sommes supplémentaires du Forum jeunesse, du MCCCCF et du BCN ont augmenté l'enveloppe totale à 902 000 \$ en incluant un montant de 50 000 \$ réservé à la capitalisation pour un fonds en entrepreneuriat féminin.

3. Rappel des objectifs de l'entente

Cette entente avait pour objet de favoriser la mise en œuvre du principe de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes.

Les signataires se sont entendus pour collaborer à une démarche qui vise l'intégration pleine et entière des femmes dans les différentes sphères d'activité en vue d'améliorer leurs conditions de vie et ainsi atteindre l'égalité entre les sexes. Ils ont donc convenu de travailler à :

- améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine;
- favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin;
- accroître et consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales.

De plus, les signataires se sont engagés à recourir à des collectes des données régionales ventilées par sexe, afin de permettre la mise en œuvre de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Des champs d'intervention et des actions prioritaires associées font partie du texte de l'entente spécifique. Cela a par la suite constitué la base du plan d'action adopté au début de 2007. Toutefois, quelques actions ont dû subir quelques modifications essentiellement en raison d'un changement de contexte régional.

Les champs d'intervention retenus sont :

- L'accompagnement, l'accès à la formation qualifiante, la poursuite des études et le développement de l'employabilité chez les femmes les plus vulnérables au plan professionnel, dont les prestataires aux prises avec la dépendance intergénérationnelle à l'assistance-emploi

Actions prioritaires :

- soutenir la qualification de la main-d'œuvre féminine;
 - faire la mise à jour des compétences;
 - mettre sur pied, soutenir et financer des projets « Ma place au soleil »;
 - explorer différentes alternatives et développer un projet-pilote pour les femmes de 45 ans et plus, particulièrement celles sans soutien public du revenu, en donnant priorité aux territoires de Portneuf et de Charlevoix.
- Le soutien à l'entrepreneuriat

Actions prioritaires

- élaborer un guide d'intervention adapté aux besoins spécifiques de ces femmes pour les conseillères et les conseillers aux entreprises, les agentes et agents de développement et les analystes de projets des CLD dans le but d'améliorer leur intervention auprès des femmes entrepreneures et des promotrices de projets;

- mettre en place un fonds régional en entrepreneuriat féminin adapté aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures, leur facilitant ainsi l'accès au crédit et au micro-crédit;
 - mettre en place un réseau régional de femmes entrepreneures favorisant les partenariats d'affaires et l'entraide entre ces femmes entrepreneures;
 - organiser un colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin;
 - faire la promotion auprès des femmes entrepreneures des secteurs d'activité offrant de bonnes perspectives de développement.
- Le développement et l'adoption de mécanismes qui favoriseront la prise en compte des conditions de vie des femmes et une meilleure représentation des femmes dans les instances locales et régionales.

Actions prioritaires

- élaborer et adopter à la CRÉ une politique d'égalité et de parité et la promouvoir auprès des différents partenaires régionaux;
- élaborer et animer une « Banque régionale de candidates » intéressées à siéger aux différentes instances décisionnelles;
- établir une stratégie visant à améliorer la conciliation des différents rôles sociaux;
- mettre en place un Observatoire de la condition féminine permettant une meilleure connaissance et prise en compte des conditions de vie des femmes.

4. Les comités

La table de concertation en condition féminine et le comité consultatif de l'entente :

La signature de l'entente a donné lieu à la création d'une table en condition féminine, coordonnée par la CRÉ. Cette table ainsi que des représentants des bailleurs de fonds de l'entente spécifique forment le comité consultatif, qui avait pour mandat :

- d'élaborer les plans d'action annuels et d'en recommander l'adoption au Comité de gestion;
- d'élaborer le cadre d'évaluation des projets et d'en recommander l'adoption au Comité de gestion;
- de conseiller la CRÉ dans l'analyse des projets et d'en recommander l'adoption au Comité de gestion;
- de stimuler le développement et la mise en œuvre de projets variés et complémentaires destinés aux clientèles visées par l'Entente;
- de mobiliser le plus grand nombre d'intervenants autour des objectifs de l'Entente;

- de favoriser et de soutenir l'échange d'informations sur toutes questions relatives à la condition féminine.

Vous trouverez en annexe la composition du comité consultatif et du comité de gestion.

La table de concertation en condition féminine est devenue, au terme de ces trois années, une table très dynamique regroupant diverses expertises en matière de condition féminine. De plus, un souci de maintenir une juste représentation territoriale permet d'enrichir les discussions.

Nombre de réunions du comité consultatif :

En 2006-2007: 5 réunions en plus de la participation à la conférence de presse dévoilant les grandes lignes de l'entente spécifique en mai 2006

En 2007-2008 : 3 réunions

En 2008-2009 : 6 réunions

Le comité de gestion de l'entente :

Quant à lui, le comité de gestion avait pour mandat :

- d'approuver la composition du comité consultatif;
- de déterminer la politique de communication relative à l'Entente;
- de recevoir et d'adopter les plans d'action annuels;
- de recevoir et d'adopter le cadre d'évaluation des projets;
- de superviser la mise en œuvre de l'Entente;
- de recevoir les rapports annuels et le rapport final de l'Entente et de procéder, s'il y a lieu, aux ajustements nécessaires au bon déroulement de l'Entente;
- de procéder à des évaluations annuelles et finale de l'Entente.

Nombre de réunions du comité de gestion :

En 2006-2007: 3 réunions

En 2007-2008 : 4 réunions

En 2008-2009 : 6 réunions

Le comité d'analyse des projets :

Ce comité effectuait une première analyse des projets déposés par les organismes promoteurs et il faisait ses recommandations au comité consultatif. Sa composition est détaillée en annexe.

5. La gestion de la CRÉ de la Capitale-Nationale

À titre de gestionnaire de l'entente, la CRÉ a assuré la coordination et le secrétariat de toutes les rencontres des comités d'analyse, consultatif et de gestion ainsi que certaines rencontres des sous-comités. Elle a aussi rédigé le plan d'action triennal de l'entente.

Elle a effectué tous les suivis financiers nécessaires. Elle a préparé un protocole de visibilité et d'affaires publiques qui a pour but d'assurer une gestion simple et efficace ainsi qu'une bonne coordination des activités de communication réalisées dans le cadre de l'entente. Ce protocole a été signé par tous les partenaires. La CRÉ a produit les rapports annuels et elle a la responsabilité d'obtenir un rapport pour chacun des projets supporté par l'entente.

La CRÉ a organisé un Lac-à-L'Épaulé, en janvier 2009, afin de dresser un bref bilan de l'entente et dégager des orientations pour une prochaine entente spécifique. Enfin, elle s'est chargée d'organiser des sessions de sensibilisation et de formation à l'ADS, auprès de son personnel, des membres de la Table en condition féminine et de ceux du Pôle régional en économie sociale. Ces sessions sont offertes par le Secrétariat à la condition féminine.

Une ressource professionnelle de la CRÉ a été spécifiquement dédiée à la mise en œuvre de l'entente en condition féminine et à la réalisation de projets dont la CRÉ est maître-d'oeuvre, à raison de deux jours par semaine. Mesdames Nancy Lebeuf et Danielle Tremblay se sont partagées ce mandat au cours des trois dernières années.

6. Sommaire des projets de l'entente spécifique

Au cours des trois années de sa mise en œuvre, l'entente a permis de supporter 18 projets, soit 7 projets en lien avec le premier objectif, 6 projets en lien avec le 2^e objectif et 5 projets en lien avec le 3^e objectif.

Objectif 1 : Améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine

• Trois projets « Ma place au soleil » (Emploi-Québec)	108 000 \$
• Projet Étincelle (YWCA de Québec)	25 540 \$
• Projet Trajectoire de femmes aux études (Centre étape)	17 960 \$
• Projet Soutien pour et par jeunes mères en action (Mères et monde)	6 500 \$
• recherche« Les femmes de 35 ans et plus dans la région de Charlevoix – Comment les programmes et mesures d'employabilité pourraient-ils mieux répondre aux besoins et aux réalités de ces femmes. » - université Laval	66 390 \$
	224 390 \$

Objectif 2 : Favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin

• Forum entrepreneuriat féminin (CRÉ)	12 000 \$
• Colloque entrepreneuriat féminin (CLD)	25 000 \$
• Création d'un ORSEF (CRÉ)	9 500 \$
• Guide d'intervention (CLD)	28 525 \$
• Recherche sur les entreprises dirigées par des femmes (un. Laval)	184 347 \$
• LIC (CRÉ)	3 000 \$
	262 372 \$

Objectif 3 : Accroître et consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales

• Répertoire de candidates (YWCA de Québec)	71 400 \$
• Recherche « la place des femmes dans les instances décisionnelles de trois grandes organisations » (université Laval)	119 180 \$
• Réseau femmes et politique municipale (RGFCN)	15 000 \$
• Politique égalité et parité de la CRÉ (CRÉ)	20 700 \$
• Colloque élues municipales (RGFCN)	5 000 \$
	231 280 \$

Sommes en réserve :

Pour trois études de la Chaire	5 000 \$
Pour capitalisation fonds entrepreneuriat	50 000 \$
Pour guide d'intervention	5 000 \$
	60 000 \$

Gestion entente :	120 000 \$
-------------------	-------------------

Total	898 042 \$
--------------	-------------------

N.B. Chacun des projets fera l'objet d'un rapport final.

Objectif 1 : Améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine

3 projets (un par année) « Ma place au soleil » - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ma place au soleil est une approche qui vise à intégrer de façon durable par la scolarisation, des jeunes mères monoparentales au marché du travail. L'approche contribue à lutter concrètement contre l'exclusion des jeunes du cycle de la pauvreté et de la dépendance à l'assistance publique. En fait, ce projet permet de rehausser le niveau de formation des participantes et vise l'acquisition de diplômes menant directement au marché du travail.

Ma place au soleil se fonde sur la prémisse que ces jeunes femmes rêvent de se réaliser pleinement comme femmes, mères, étudiantes, travailleuses et citoyennes même si elles se heurtent à un certain nombre d'obstacles.

Le projet s'adresse aux mères chefs de familles monoparentales en provenance de la ville de Québec, de moins de 35 ans, prestataires d'un programme d'aide financière de derniers recours, n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires et n'étant pas en participation avec Emploi-Québec.

Projet Étincelle - YWCA de Québec

Dans une société où nous nous définissons plus souvent qu'autrement par ce que nous faisons plutôt que par ce que nous sommes, être sans emploi déclenche un engrenage néfaste qui en plus de provoquer une précarité financière, crée l'isolement, amène à ne plus croire en ses capacités et détruit l'estime de soi. Après quelques mois, voire quelques années, en dehors du marché du travail, il appert que les femmes ont très peu investi sur elles-mêmes. Leurs ressources étant restreintes, leur apparence est souvent négligée, leurs vêtements ne sont plus adaptés à un retour au travail et surtout en l'absence de réseau social stimulant, elles sont seules et doutent de leurs compétences et n'ont pas les moyens d'investir dans leur apparence. Le chemin à parcourir pour sortir de cet engrenage ressemble à un cul de sac.

C'est pour aider ces femmes que le projet Étincelle a été conçu. L'objectif est de créer un réseau de soutien pour accompagner les femmes les plus vulnérables dans leurs démarches de retour au travail ou la poursuite des études. Améliorer les conditions de l'employabilité chez les femmes : courage et persévérance par un réseau; fierté et estime de soi, par des vêtements et accessoires.

Projet Trajectoire de femmes aux études - Centre étape

Le projet vise à faire la démonstration qu'une intervention de moyenne durée est nécessaire et efficace pour faire passer des femmes d'un statut de vulnérabilité professionnelle à celui de spécialisation professionnelle avec diplôme.

Plus précisément, le projet met en évidence :

- la nécessité d'avoir un objectif professionnel clair afin d'être suffisamment déterminée pour débiter des études et s'y maintenir;
- le fait que l'accompagnement par un intervenant significatif - ici la conseillère d'orientation avec qui la personne a cheminé pendant sa démarche d'orientation – s'avère un facteur supplémentaire favorisant l'obtention du diplôme.

Les objectifs qui sont aussi visés par le projet sont que 80% des 50 participantes du projet obtiennent leur diplôme et intègrent le marché du travail dans le domaine qu'elles ont choisi.

Projet Soutien pour et par jeunes mères en action - Mères et monde

Les objectifs visés par le projet :

- Accompagner activement et concrètement l'intégration et le maintien en emploi ou dans le milieu scolaire de la jeune mère.
- Soutenir l'actualisation du potentiel d'employabilité de la jeune mère par l'acquisition ou la consolidation des compétences génériques (l'autonomie, le sens des responsabilités, la communication, la confiance en soi, le sens de l'organisation et la capacité d'adaptation).
- Soutenir la jeune mère dans le transfert de ses acquis (connaissances, habiletés et compétences) dans la sphère sociale, scolaire et professionnelle afin d'optimiser ses méthodes de travail, sa gestion du temps et du stress, ses stratégies affectives et cognitives, de trouver des réponses et des moyens permettant de mieux concilier études/travail et famille, etc..
- Supporter la jeune mère afin d'aplanir les obstacles pouvant compromettre le maintien de sa scolarisation ou de sa présence en emploi (faciliter la connaissance et l'utilisation des ressources du milieu communautaire, scolaire, etc.).
- Favoriser la mise en œuvre d'un réseau de soutien et de support entre les jeunes mères afin de prévenir l'isolement.
- Soutenir la motivation et la persévérance au plan scolaire et professionnel.
- Offrir un support ou une expertise aux différents comités en place dans le milieu scolaire (ex. : comités de parents-étudiants qui se mobilisent pour des politiques familiales dans les écoles, etc.) et explorer les partenariats possibles.

Recherche « Les femmes de 35 ans et plus dans la région de Charlevoix – Comment les programmes et mesures d'employabilité pourraient-ils mieux répondre aux besoins et aux réalités de ces femmes » - université Laval

L'objectif du projet est de comprendre les freins à la participation des femmes de 35 ans et plus aux programmes et mesures d'employabilité dans la région de Charlevoix offerts par les organismes communautaires et d'employabilité. La situation est documentée auprès de femmes : a) ayant participé au programme d'employabilité « Vision Travail Charlevoix » proposé par les centres de femmes, à des groupes exclusivement composés de femmes; b) ayant participé au programme Gsept et c) qui n'ont pas participé à des programmes et mesures d'employabilité mais

qui y sont éligibles. Certaines dimensions de leurs expériences seront approfondies pour mieux cibler leurs besoins en formation et améliorer l'offre des programmes et mesures d'employabilité des organismes de formation et des Centres de femmes de la région de Charlevoix.

Objectif 2 : Favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin

Forum en entrepreneuriat féminin – CRÉ de la Capitale-Nationale

Les objectifs du Forum sont de :

- Permettre aux femmes de débattre des différentes questions liées aux problématiques de l'entrepreneuriat féminin et ainsi définir leurs besoins et leurs attentes;
- Procéder à une collecte de données et ainsi réaliser l'ébauche d'un premier portrait de l'entrepreneuriat féminin dans la région de la Capitale-Nationale;
- Donner le coup d'envoi aux actions reliées au volet entrepreneuriat de l'entente spécifique en condition féminine.

Colloque entrepreneuriat féminin – CLD de Québec

Les objectifs du Colloque sont de :

- Fournir un lieu pour le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences;
- Favoriser la création de partenariats d'affaires, d'échanges de services, de promotion de produits et de services offerts par des entreprises gérées ou appartenant à des femmes à l'échelle de la Capitale-Nationale;
- Présenter les résultats de l'entente spécifique en condition féminine de la Capitale-Nationale;
- Servir de levier pour reconduire une nouvelle entente spécifique en condition féminine.

Création d'un ORSEF – CRÉ de la Capitale-Nationale

Le projet vise à mettre sur pied la structure légale adéquate afin de se doter régionalement d'un fonds dédié à l'entrepreneuriat féminin et ainsi bénéficier des subventions nécessaires à son fonctionnement et à sa capitalisation.

Le Fonds régional en entrepreneuriat féminin vise principalement à :

- Améliorer la situation économique des femmes de la région;
- Permettre aux femmes de participer à la diversification économique des collectivités rurales et urbaines;
- Soutenir financièrement les femmes dans le démarrage, la consolidation et l'expansion de leur entreprise et en leur facilitant l'accès au financement;
- Assurer un soutien personnalisé aux entrepreneures par la création de partenariats avec des organismes déjà existants;

- Confier à cet organisme divers mandats reliés à l'entrepreneuriat féminin de la région de la Capitale-Nationale et en faire l'organisme expert en cette matière.

Guide d'intervention (CLD)

Outre le principal livrable que représente le guide d'intervention, les autres activités inhérentes à la réalisation du mandat sont :

- Recenser et s'appropriier les données existantes sur le profil des femmes entrepreneures (revue de littérature);
- Conceptualiser une approche d'intervention relativement aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures;
- Produire le guide et procéder à sa diffusion;
- Promouvoir et faire connaître le guide d'intervention;
- Dispenser une séance de formation à des intervenants (projet-pilote) visant l'utilisation optimale du Guide.

Pour que ce guide d'intervention devienne un outil de référence, celui-ci se doit d'être concis et utilitaire. Celui-ci doit faire état du portrait des femmes entrepreneures, traiter de leurs besoins spécifiques et tenir compte des principaux obstacles auxquels elles sont confrontées. De plus, l'approche proposée doit favoriser l'empowerment des femmes. En somme, le défi de ce projet ne réside pas seulement dans la rédaction du guide mais davantage dans la conceptualisation d'une approche d'intervention spécifique à l'entrepreneuriat féminin.

Recherche sur les entreprises possédées et dirigées par des femmes dans la région de la Capitale-Nationale (université Laval)

L'objectif du projet est de poursuivre l'élaboration du portrait des femmes entrepreneures de la région de Québec en documentant la situation d'autres entrepreneures de la région (jeunes et moins jeunes) et d'approfondir certaines dimensions de l'expérience de ces femmes.

L'approfondissement de la situation des femmes entrepreneures s'appuiera notamment sur une exploration de deux sous-groupes : les femmes entrepreneures participant à des activités de réseautage et les jeunes femmes entrepreneures. Il s'appuiera aussi sur l'exploration de dimensions peu ou pas considérées dans les enquêtes antérieures, et reliées à la réalité particulière des femmes, notamment la conciliation des rôles sociaux exigeants, leur rapport à l'argent et leurs définitions du succès.

Ces explorations visent d'une part, à mieux comprendre la réalité des femmes entrepreneures afin que les organisations de soutien à l'entrepreneuriat adaptent leur offre de services aux besoins et aux réalités de ces femmes et de leurs entreprises. Elles visent d'autre part à contribuer à une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat féminin et à renouveler la recherche sur ce sujet dans la région de la Capitale-Nationale.

La liste des industries et commerces - LIC (CRÉ)

À chaque année, la Direction régionale de la Capitale-Nationale d'Emploi-Québec et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale sondent un certain nombre d'établissements afin de mettre à jour la Liste des industries et des commerces de la région de la Capitale-Nationale (LIC). Cette base de données contient plusieurs informations sur les établissements de la région dont leurs coordonnées, leur secteur d'activité (code SCIAN à six chiffres), le nombre d'emplois, etc.

Les partenaires de LIC intégreront de nouvelles questions à cette vaste enquête qui portera sur les établissements situés dans la ville de Québec, comptant cinq employés et plus.

La population de cette enquête pourra être déterminée grâce à un filtre créé à partir des deux questions déjà intégrées dans l'enquête LIC. Ainsi, seuls les établissements considérés comme étant des organismes à but lucratif et dont la forme juridique sera : entreprise individuelle ou à propriétaire unique (enr.), société en nom collectif ou en commandite (SNC) ou personne morale ou compagnie (inc. ou ltée) pourraient être enquêtées. Selon nos premières estimations, la ville de Québec compte près de 6 000 entreprises de cinq employés et plus satisfaisant à ces critères.

Afin de déterminer l'implication des femmes dans ces établissements, deux questions supplémentaires seront intégrées au questionnaire :

QEF 1 Combien de personnes détiennent des parts de propriété dans l'établissement?

QEF 2 Parmi ces personnes, combien de femmes détenant des parts de propriété dans l'établissement sont actives dans la gestion de celle-ci?

Objectif 3 : Accroître et consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales

Répertoire de candidates (YWCA de Québec)

La YWCA de Québec s'engage à créer et animer une banque régionale de candidates constituée de femmes intéressées à siéger à différentes instances décisionnelles. Publiques et privées, ces instances sont des lieux de pouvoir et font référence à des postes électifs ou non. Sont inclus dans cette définition les conseils d'administration d'organisations publiques et privées, les comités consultatifs, les conseils de ville et les différents paliers de gouvernement. Après avoir pris connaissance des difficultés des autres initiatives de même nature, l'équipe responsable de réaliser ce mandat mettra sur cinq aspects : rigueur, accessibilité, pérennité, promotion et animation. Les objectifs sont d'augmenter la représentation des femmes dans les instances locales et régionales tant publiques que privées; contrer les résistances et obstacles tant du côté des organisations que de celui des femmes, en rendant accessible le nom des femmes intéressées à siéger aux différentes instances décisionnelles au moyen d'un outil convivial qui se fera connaître comme un guichet unique rassemblant l'ensemble des banques existantes dans la région.

Projet de promotion du répertoire de candidates (YWCA de Québec)

Le Répertoire décisionnelles a été créé au printemps 2008. Il est accessible aux femmes prêtes à siéger sur des instances depuis le début d'avril et est ouvert aux organisations depuis le 23 mai. Le montant initialement prévu pour la promotion de l'outil (5000\$ pour l'an 1) a été utilisé pour créer un visuel, une carte postale virtuelle et un signet.

Toutefois, à cette date, seulement 54 femmes sont inscrites dans le répertoire et une seule organisation a effectué une requête (avec succès). Toutes les femmes inscrites sont de Québec. Les résultats sont décevants. L'objectif de recueillir 400 candidatures de femmes et 20 organisations dès la première année n'a pas été atteint. Nous constatons que le répertoire n'est pas assez connu, que les MRC ne sont pas rejointes, que les femmes contactées une première fois ont besoin d'être encouragées à s'inscrire, une relance est toujours nécessaire.

Après analyse de la situation, nous réalisons que les budgets de promotion prévus pour l'an 2 (2000\$) seront insuffisants pour rejoindre les clientèles visées et atteindre les objectifs prévus.

Nous envisageons donc une promotion intensive à travers la grande région de la Capitale Nationale. Cette promotion, dirigée vers les femmes et les organisations, privilégiera un quotidien, les hebdomadaires régionaux et la radio. Elle sera utilisée pour inviter les femmes à s'inscrire ainsi que pour rejoindre les instances décisionnelles.

Recherche « La place des femmes dans les instances décisionnelles de trois grandes organisations » (université Laval)

L'objectif du projet est de documenter l'état de la place faite aux femmes dans les postes cadres et de membres de conseil d'administration de trois grandes organisations de la région et l'évolution de cette situation par l'identification des facteurs favorisant la pleine participation des femmes aux instances décisionnelles dans les organisations. Le choix de trois organisations est premièrement déterminé par les ressources disponibles pour une telle recherche et le choix méthodologique fait, de réaliser des études de cas afin de mieux saisir la diversité des facteurs possiblement liés à cet état de fait et explorer leur interdépendance. Le choix de trois cas permet des comparaisons inter-cas, afin d'approfondir la compréhension du phénomène. Les organisations ciblées pour l'étude – le CHUQ, la Ville de Québec et Industrielle Alliance – sont retenues à cause du grand nombre de personnes qui y travaillent et de leur impact sur le marché du travail régional.

Réseau Femmes et politique municipale (RGFCN)

La mission du réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale est d'amener les femmes qui ont un intérêt pour la politique municipale à effectuer le saut en politique et les élues municipales en poste à s'y maintenir en favorisant leur réseautage et en les outillant et ce, dans le but d'augmenter le nombre d'élues municipales dans la région de la Capitale-Nationale.

Les objectifs du réseau sont de :

- Soutenir les élues municipales afin qu'elles puissent exercer pleinement leur rôle;
- Favoriser le partage et les échanges entre les femmes élues municipales ou celles qui sont intéressées par la politique municipale;
- Faire connaître les activités du réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale et les résultats de ses actions à la population, aux partis et aux équipes politiques.

L'élaboration et l'adoption d'une Politique d'égalité et de parité par la CRÉ et la promotion de celle-ci auprès des différents partenaires régionaux (CRÉ)

Par cette politique, la CRÉ souhaite bonifier ses mesures visant la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes et encourager ses partenaires à faire de même. Plus spécifiquement, les objectifs de cette politique sont de :

- Permettre la prise en compte de la réalité et des intérêts des femmes;
- Diminuer les obstacles à l'engagement des femmes dans le développement local et régional;
- Maintenir et accroître la représentativité des femmes dans les instances locales et régionales.

Les personnes visées par la politique sont celles qui siègent sur les instances décisionnelles et de concertation de la CRÉ ainsi que le personnel. La promotion de cette politique visera surtout les partenaires de la CRÉ.

Colloque pour les élues municipales (RGFCN)

Le RGF-CN a organisé le colloque Les femmes en politique municipale, la passion au service des gens!, qui a réuni une cinquantaine de personnes, dont une trentaine de femmes élues ou intéressées par la politique municipale. Elles ont eu l'occasion d'assister à des conférences et de participer à des ateliers. Elles ont aussi été consultées sur une proposition de réseau d'élues municipales.

7. Plan de financement

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	TOTAL
Financement					
BCN	-	40 000	40 000	40 000	120 000
BCN		-	50 000	-	50 000
MESS – EQ	50 000	50 000	50 000	-	150 000
MESS – SS	15 000	17 500	17 500	-	50 000
CRÉ	90 000	90 000	90 000		270 000
CLD		10 000	10 000	10 000	30 000
Forum jeunesse		-	100 000	-	100 000
MCCCF			66 000	66 000	132 000
	155 000	207 500	423 500	116 000	902 000

8. Affectation des sommes de l'entente par bailleur de fonds

Affectation prévue des fonds		Sommes dépensées dans chaque projet	
BCN	120 000 \$ sur trois ans (40 000 \$ par année) pour appuyer exclusivement les projets : - Répertoire de candidates - Observatoire de la condition féminine ; remplacé par recherche sur entreprises dirigées par des femmes et recherche femmes cadres dans trois organisations - colloque régional sur l'entrepreneuriat	-Répertoire de candidates -Forum entrepreneuriat féminin -colloque élues municipales -Recherche entreprises dirigées par des femmes -Recherche femmes cadres dans trois organisations	45 400 \$ 12 000 \$ 5 000 \$ 27 600 \$ 30 000 \$ Total : 120 000 \$
BCN	50 000 \$ pour le fonds en entrepreneuriat féminin (capitalisation)		50 000 \$ Mis de côté
MESS (Solidarité sociale)	50 000 \$ sur trois ans pour la mise en œuvre de l'entente (mais il y a entente selon laquelle cette somme sera versée pour des projets en employabilité	Appel de projet pour 3 projets en employabilité : -Trajectoire de femmes aux études -Projet Cendrillon -Soutien et accompagnement par et pour jeunes mères en action	17 960 \$ 25 540 \$ 6 500 \$ Total : 50 000 \$
MESS (Emploi-Québec)	150 000 \$ sur trois ans (50 000 \$ par année) pour la réalisation de projets retenus conjointement avec les partenaires	-Trois projets Ma place au Soleil -Recherche dans Charlevoix sur les femmes de 35 ans et +	108 000 \$ 42 000 \$
CRÉ	120 000 \$ sur trois ans (40 000 \$ par année) pour assurer la gestion de l'entente (ressource professionnelle) 150 000 \$ sur trois ans (50 000 \$ par année) pour la réalisation de projets Total : 270 000 \$	-gestion entente -politique égalité parité -Recherche femmes cadres dans 3 grandes organisations -Réseau femme et politique municipale -colloque entrepreneuriat féminin -guide intervention -mis de côté pour guide intervention -coûts supplémentaires trois études de la Chaire -LIC -fonds entrepreneuriat féminin	120 000 \$ 20 700 \$ 49 893,30 \$ 15 000 \$ 13 925,40 \$ 6 525 \$ 5 000 \$ 30 000 \$ 3 000 \$ 2 000 \$ Total : 266 043,70 Résiduel : 3 936,30 \$

Forum jeunesse	100 000 \$ - Élaborer un guide d'intervention adapté aux besoins spécifiques des entrepreneures; - Mettre en place un fonds régional en entrepreneuriat féminin; - Mettre en place un réseau régional de femmes entrepreneures favorisant les partenariats d'affaires et l'entraide entre ces femmes entrepreneures; - colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin; - Élaborer et animer une « banque régionale de candidates » intéressées à siéger aux différentes instances décisionnelles.	-recherche entreprises dirigées par des femmes -création d'un ORSEF -promotion répertoire de candidates -colloque entrepreneuriat féminin	61 425,40 \$ 7 500 \$ 26 000 \$ 5 074,60 \$ Total : 100 000 \$
CLD	30 000 \$ sur trois ans (10 000 \$ par année) pour l'entrepreneuriat féminin	CLD de Québec -guide intervention -Colloque entrepreneuriat Autres CLD -recherche entreprises dirigées par des femmes -Guide intervention -Colloque entrepreneuriat féminin	20 000 \$ 4 000 \$ 2 000 \$ 2 000 \$ 2 000 \$ Total : 30 000 \$
MCCCF	132 000 \$ sur deux ans (66 000 \$/année) - recherche dans Charlevoix femmes 35 ans et + - recherche femmes cadres dans trois grandes organisations - colloque régional entrepreneuriat féminin - recherche entreprises dirigées par des femmes	-recherche entreprises dirigées par des femmes -recherche Charlevoix femmes 35 ans et + -recherche femmes cadres dans 3 organisations	82 321,90 \$ 22 990,80 \$ 26 687,30 \$ Total : 132 000 \$
Total	902 000 \$ sur trois ans (incluant 50 000 BCN capitalisation fonds entrepreneuriat féminin)		898 043,70 Résiduel : 3 956,30\$ Total : 902 000,00

9. Retombées générales de l'entente

Au cours des trois années de sa mise en œuvre, l'entente a permis la réalisation de 18 projets, qui se sont répartis une somme de 732 000 \$. Ainsi, des sommes variant entre 225 000 \$ et 260 000 \$ ont contribué à l'atteinte de chacun des trois objectifs de l'entente.

Il s'agit d'un support très important pour des projets qui souvent, ne peuvent trouver un financement dans les programmes réguliers des ministères concernés, notamment le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. C'est le cas particulièrement pour les projets en lien avec le premier objectif de l'entente, soit « améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine ». Sauf en ce qui concerne les projets « Ma place au soleil », qui relèvent directement d'Emploi-Québec, l'entente a permis la réalisation de projets novateurs, pouvant s'étaler sur une période de temps plus longue et dont les retombées peuvent s'évaluer à plus long terme.

L'entente spécifique en matière de condition féminine a également été l'occasion de placer l'entrepreneuriat féminin au cœur des préoccupations dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui, jusqu'à maintenant, n'avait jamais été fait avec autant de vigueur. Aux termes de l'entente, un fonds dédié à l'entrepreneuriat féminin se met en place et un événement annuel dédié à cette clientèle est maintenant un acquis, sans compter un tout nouvel outil pour les conseillers qui oeuvrent auprès des entrepreneures.

En ce qui concerne le troisième objectif de l'entente, le développement d'un répertoire de candidates intéressées à siéger sur des instances, la mise en place d'un réseau d'élues municipales sont des exemples de projets qui contribueront certainement pour beaucoup à accroître la représentation des femmes sur diverses instances.

Nous retiendrons parmi les retombées significatives de cette entente, la création d'une table de concertation très dynamique, regroupant toutes les expertises requises en matière de condition féminine. De manière générale, le taux de présence aux rencontres est élevé et les décisions sont toujours prises en concertation, après des discussions animées et enrichissantes. Tous les projets issus de l'entente ont reçu l'assentiment des membres de cette table, tout en se souciant d'éviter les conflits d'intérêt. En effet, les membres concernés par un projet se retirent des délibérations visant à faire des recommandations au comité de gestion de l'entente.

Nous ne pouvons passer sous silence le partenariat qui s'est aussi instauré avec la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, de l'université Laval. Une équipe de chercheuses, supervisée par madame Hélène Lee Gosselin, a réalisé trois recherches, concourant à la réalisation de chacun des trois objectifs de l'entente spécifique. Cette expertise présente dans notre région permet de mettre à jour nos connaissances en divers domaines liés à la condition féminine. Ce partenariat a donc été fructueux pour les résultats de ces recherches-action ainsi que les recommandations qui en découlent mais également quant à la manière de réaliser ces projets d'études, toujours très en lien avec les besoins du milieu. La création de comités de pilotage issu de la table en condition féminine y contribue pour beaucoup.

Annexe 1 – Composition des comités

Comité consultatif

En date du 31 mars 2009, les personnes suivantes étaient membres du Comité consultatif :

- × Ginette Defoy, YWCA de Québec – présidente
- × Pascale Pilon, Corporation SAGE – vice-présidente
- × Ginette Bergevin, Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)
- × Louise Bédard, Bureau de la Capitale-Nationale
- × Céline Boily, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- × Émilie Castro, Comité femmes Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)
- × Reine Bohbot, Conseil du statut de la femme, Bureau régional de Québec
- × Anne-Marie Day, Centre Étape
- × Hélène Dufour, Centre-femmes aux plurielles
- × Jeanne Noreau, MRC de Portneuf
- × Nathalie Gagnon, Centre femmes d'aujourd'hui
- × Sylvie Germain, CLD de la MRC de Charlevoix
- × Esther Lapointe, Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- × Elaine Hémond, Centre de développement femmes et gouvernance
- × Bouchra Kaache, Centre international des femmes de Québec
- × Françoise Lavoie, MRC Côte-de-Beaupré
- × Danielle Tremblay, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
- × Johanne Beauvilliers, Mères et monde
- × Hélène Lee-Gosselin, Université Laval
- × Michelle Morin, CLD de Québec
- × Claudette Girard, Commission femme de la Ville de Québec
- × Gaétane St-Laurent, CRÉ de la Capitale-Nationale
- × Nathalie Vallée/Yannick Fortier, Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
- × Christiane Lussier, Secrétariat à la condition féminine

Comité de gestion

En date du 31 mars 2009, les personnes suivantes étaient membres du Comité de gestion :

- ✕ Ginette Bergevin, Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)
- ✕ Isabelle Senneville, Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale
- ✕ Michèle Drouin, Louise Bédard, Bureau de la Capitale-Nationale
- ✕ Céline Boily, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- ✕ René Bouchard, Christiane Lussier, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- ✕ Michelle Morin, les CLD de la région de la Capitale-Nationale
- ✕ Josée Tremblay, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
- ✕ Nathalie Vallée, Yannick Fortier, Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Comité d'analyse des projets

- ✕ Ginette Bergevin, Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix)
- ✕ Céline Boily, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- ✕ Danielle Tremblay, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
- ✕ Pascale Pilon, Fondation de l'entrepreneurship

Annexe 2 – Grille d'évaluation des projets

ENTENTE SPÉCIFIQUE PORTANT SUR LA CONDITION FÉMININE GRILLE D'ANALYSE DE PROJET

Champ d'intervention : _____

Action : _____

Promoteur : _____

Critères d'analyse

Note

1. Le projet tient compte de la réalité des différents territoires	1	2	3	4	5
2. Aspect innovateur du projet	1	2	3	4	5
3. Les activités prévues permettront d'atteindre les résultats visés	1	2	3	4	5
4. Retombées du projet pour les femmes	1	2	3	4	5
5. Nombre de femmes touchées par la réalisation du projet	1	2	3	4	5
6. Participation des femmes dans la réalisation du projet	1	2	3	4	5
7. Impact anticipé sur l'empowerment des femmes	1	2	3	4	5
8. Le projet se préoccupe de rejoindre toutes les femmes, et ce, peu importe leurs conditions de vie (limitations fonctionnelles, âges, origines...)	1	2	3	4	5
9. Qualité de l'étude de marché ou de besoin*	1	2	3	4	5
10. Réalisme du budget présenté	1	2	3	4	5
11. Effort de financement par le promoteur	1	2	3	4	5
12. Réalisme de l'échéancier	1	2	3	4	5
13. Mesures assurant la pérennité des résultats visés	1	2	3	4	5
14. La promotion du projet est adaptée à la clientèle visée	1	2	3	4	5
15. Le promoteur a la capacité d'assurer la gestion du projet	1	2	3	4	5
16. Le promoteur est enraciné dans son milieu	1	2	3	4	5
17. Le projet intègre un réseau de partenaires	1	2	3	4	5
18. Le promoteur démontre une viabilité financière	1	2	3	4	5
19. Les ressources humaines affectées au projet sont pertinentes	1	2	3	4	5
20. Appréciation globale du projet**	1	2	3	4	5

Total :

/ 100

* L'étude de marché ou de besoin est un état de situation réalisé par le promoteur qui correspond aux besoins identifiés et aux milieux ciblés : adéquation entre la demande et l'offre.

** Cette appréciation porte sur la qualité de la présentation des documents du projet, car elle est le reflet des habiletés du promoteur.

Commentaires : _____

Projet retenu : oui _____

non _____